

Questions orales

député ose se lever à la Chambre pour remettre en question notre politique.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, pourquoi le ministre est-il si susceptible? Pourquoi ces poissons d'avril? C'est pourtant à cause de lui que tous ces pauvres pêcheurs sont là-bas, ballotés au gré des vagues. Et que fait-il? S'est-il arrangé, par exemple, pour que nos ambassadeurs à Bruxelles, Lisbonne et Madrid rencontrent ses homologues et leur fassent part de l'urgence de la situation? Pourquoi est-ce qu'il ne nous dit pas ce qu'il fait pour ces pêcheurs au lieu de nous raconter des sornettes?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je suis ravi de voir ce regain d'intérêt pour cette question de la part du député. J'ai comparu devant le Comité permanent des pêches il y a eu une semaine jeudi. Je n'y ai pas vu un seul député libéral de Terre-Neuve. Je suis ravi.

M. le Président: Le ministre sait que cela ne se fait pas de l'annoncer à la Chambre.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, le ministre n'est pas correct. Il prétend s'occuper de la question depuis janvier 1989. La surpêche étrangère se pratiquait depuis quatre ans avant même qu'il n'ouvre la bouche à ce sujet. Où avaient-elles lieu toutes ces réunions de comité pendant ces quatre ans?

Maintenant, il nous parle d'une résolution en juin, quelque part à Rio. À quoi servira-t-elle? Puis-je demander au ministre s'il est prêt, au cas où cette résolution ne réussissait pas à faire prendre conscience à la communauté internationale de ce problème et à s'engager au nom de son gouvernement à prendre des mesures unilatérales pour sauvegarder ce qui reste de ces stocks tant qu'il reste encore quelque chose à sauvegarder? N'ayez pas peur, allez gérer le nez et la queue des Grands bancs! Peut-il répondre à cette question?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Ce gouvernement a pris mesure unilatérale après mesure unilatérale et continuera à le faire.

À preuve, la résolution dont nous avons saisi les Nations Unies. Elle a été conçue à St. John's, à Terre-Neuve, il y a deux ans, alors que le député ne se préoccupait guère de la question. Elle n'a pas fait les manchettes. Elle énonce les principes qui, à notre avis, devraient s'appliquer aux stocks qui chevauchent les limites, de façon à ce que les États côtiers aient droit de les gérer.

Si cette résolution est acceptée par la communauté internationale, et pour être efficace une mesure doit l'être, le problème sera résolu, monsieur le Président. À ce stade, nous ne pouvons le prédire bien que ce soit le premier ministre lui-même qui dirigera la délégation canadienne à Rio pour s'assurer qu'elle reçoive l'attention voulue.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Le député a demandé que le premier ministre s'engage personnellement; je puis l'assurer que c'est ce qu'il fait.

* * *

[Français]

L'ACCORD NORD-AMÉRICAIN DE LIBRE-ÉCHANGE

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre.

Pendant les discussions sur l'Entente de libre-échange entre les États-Unis et le Canada, les Canadiens avaient beaucoup d'inquiétude concernant l'intention d'envoyer de l'eau fraîche en grande quantité aux États-Unis.

Maintenant, dans l'entente proposée, il y a l'inclusion de conduites qui pourraient transporter de l'eau du Canada aux États-Unis et au Mexique. Il est évident que les Canadiens ne veulent absolument pas faire transporter l'eau fraîche du Canada en grande quantité.

Est-ce que c'est la politique de ce gouvernement que de faciliter le transport d'eau fraîche en grande quantité du Canada aux États-Unis et au Mexique?

• (1430)

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Non, monsieur le Président. La députée sait parfaitement que la politique du gouvernement du Canada relative aux eaux ne permet pas cela. Elle autorise l'exportation d'eau en contenants, en bouteilles ou autres choses du genre, mais non la dérivation des eaux ou la vente d'eau en grandes quantités, pour reprendre ses termes.

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre. Si c'est le cas, il va être difficile de faire passer toutes ces petites bouteilles d'eau par les pipelines qui, proposés dans le projet d'accord de libre-échange nord-américain que nous avons vu, ne sont pas destinés au transport de l'énergie.